

Réf: Dossier N° : 58279

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « MNG IVOIRE »**

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON ANANERAIE, EN FACE DE LA PHARMACIE DU PROGRES

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Déc. 2018, et enregistrés au CEPICI le 13 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « MNG IVOIRE » .

Objet: menuiserie générale et aluminium, soudure générale, peinture ,plomberie, électricité ,divers travaux en bâtiments,entretien espaces verts,entretien bureau et de biens immobiliers.

Capital social: 1 000.000 F CFA divisé en Deux Cent (200) Parts Sociales de cinq Mille (5.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON ANANERAIE, EN FACE DE LA PHARMACIE DU PROGRES

GERANT: Monsieur KOFFI N'GUETTIA AIME . Monsieur MAMBO AKISSI PATRICK .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32340 du 13/12/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°28894 du 13/12/2018

